



forum

transfrontalier

CYCLE 6 - 2012-13

MANIFESTE

**VERS UNE  
COMMUNICATION  
TRANSFRONTALIÈRE**

# MANIFESTE VERS UNE COMMUNICATION TRANSFRONTALIÈRE

La communication est la clé de voûte  
du développement transfrontalier

## VUE D'ENSEMBLE DES DÉCLARATIONS DES TROIS SESSIONS DU CYCLE 6

*Une communication  
à l'écoute des habitants  
est la clé de voûte  
d'un territoire transfrontalier*

*Ce Manifeste synthétise l'ensemble  
des conclusions des trois Sessions du Cycle  
«Communication» successivement tenues  
à La Chaux-de-Fonds, Montbéliard et  
Besançon en 2012 et 2013*

*Il regroupe les trois Déclarations  
de Sessions en un document d'ensemble  
dédié au Cycle*

*Les considérants des trois Sessions  
sont développés par leurs Déclarations*

**Le développement transfrontalier vit de la communication qui anime ses acteurs et ses usagers.** Une communication à l'écoute des acteurs transfrontaliers révèle leurs nouveaux usages, sources d'équilibres et d'innovation. Elle est garante de la vitalité propre à ce territoire. Elle gagne en notoriété. Les espaces territoriaux et mentaux sont organisés par la communication qui les traverse. Or, quel est le regard collectif porté sur ces espaces de vie, sur ces territoires transfrontaliers vivants et en mutation continue ?

- Cette communication est vivifiée par les citoyens qui la vivent, en parlent et la commentent, à la maison, dans le bus, dans le train, en voiture, au magasin, au téléphone, à l'apéritif, à table, au bureau
- Elle est portée par la presse locale, par la régularité de ses rubriques transfrontières, par la coproduction de deux titres similaires de part et d'autre de la frontière, et aussi par une Charte rédactionnelle qui assure la pérennisation des lucarnes transfrontières
- Elle est enfin diffusée par les Institutions en direction des citoyens

### **Qu'en est-il dans l'Arc jurassien ?**

**Le discours transfrontalier y est-il vivant ?** La session 1 du Cycle, à La Chaux-de-Fonds, a été consacrée à l'analyse du discours public dans les divers espaces de communication. A l'issue de la session, la frontière apparaît très flottante, diverse surtout, successivement niée, stigmatisée, bricolée et organisée. Elle pourrait être maîtrisée et pilotée

**La presse transfrontière y est-elle active ?** Très peu. Premier étonnement. Mais la session 2 aura permis de créer un déclic. Plusieurs titres ont déclaré vouloir mettre en œuvre les propositions transfrontières faites à Montbéliard

**Les Institutions y communiquent-elles un regard transfrontalier aux citoyens ?** Ici aussi, le déficit est évident. Second étonnement. La session 3 n'a enregistré que quelques rares Institutions sensibles à cette ouverture. Mais le sursaut est envisageable. A Besançon, diverses résolutions ont été prises par les Institutions

**En résumé,** la communication transfrontière est variable: objet de débat fréquent dans les zones-frontières; objet particulièrement négligé par les titres de la presse écrite, radio et télévisée, locale, régionale et nationale; enfin objet curieusement oublié par les Administrations publiques

## DÉCLARATION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Déclaration issue de la session 6-1, La Chaux-de-Fonds, Club 44, le 15 mars 2012

# VERS UN EFFET-FRONTIÈRE MAÎTRISÉ

La frontière racontée par ceux qui la vivent

### INTRODUCTION

*La frontière est un puissant organisateur de l'espace géographique: elle organise l'espace mental des citoyens; elle conditionne les stratégies des acteurs de terrain; elle justifie les calculs des planificateurs; elle influence les décisions des politiques.  
Il y a effet-frontière.*

*Organisées autour de cinq échelons institutionnels emboîtés, les représentations transfrontalières sont complexes, et multiples sont donc les actions et les conduites possibles générées par cet effet-frontière.*

*La frontière est simultanément niée, stigmatisée, bricolée et parfois organisée. Elle peut être maîtrisée. Voici les réactions recueillies par le Forum transfrontalier le 15 mars 2012 à La Chaux-de-Fonds.*

### POSTULATS

1. L'espace transfrontalier vit: de multiples témoignages de vie quotidienne attestent de cette vitalité
2. La région transfrontalière est un espace perçu pertinent par un nombre grandissant de citoyens comtois et arcjurassiens suisses
3. Cet espace est «bricolé»; la frontière exerce des effets quotidiens de plus-value et de contrainte à la fois; des usages détournés de la frontière sont les stratégies les plus usuelles
4. Cet espace «bricolé» s'est récemment transformé en un «territoire de projets»; l'amorce en a été faite au début des années 1980 par la CTJ; les travaux du Forum transfrontalier animent cet espace depuis 2007
5. Un développement de cet «espace de projets» induit par une gouvernance d'un «projet de territoire» n'est pas d'actualité
6. Le principe de «coopétition» prime sur ceux de gouvernance et de «co-développement»

CH - La Chaux-de-Fonds, le 15 mars 2012

**FORUM TRANSFRONTALIER arc jurassien**

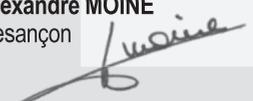
Le président

**Jacques-André TSCHOUMY**  
Neuchâtel



Le vice-président

**Alexandre MOINE**  
Besançon





CYCLE 6 - 2012-13

## DÉCLARATION DE MONTBÉLIARD

Déclaration issue de la session 6-2, Montbéliard, le 15 novembre 2012

# VERS UNE PRESSE TRANSFRONTIÈRE

### DÉCLARATION

À l'issue de la session de Montbéliard du 15 novembre 2012, consacrée à la Presse transfrontière, le Forum transfrontalier arc jurassien :

- encourage tous les titres à maintenir, raviver ou animer une présence transfrontalière dans leurs rédactions et leurs publications, numériques aussi
- salue la déclaration d'intention de huit d'entre eux d'orienter leurs rédactions, dès 2013, vers cette Région d'Europe en construction transfrontalière
- recommande d'ouvrir des lucarnes ou des fenêtres transfrontalières sur l'ensemble des thématiques d'une région en construction, et non sur une seule (frontaliers, chômage)
- propose aux titres de signer des accords de coproductions rédactionnelles comtoises et suisses
- leur suggère de rendre la présence transfrontalière régulière et non intermittente
- les engage à formaliser un tel positionnement dans une charte rédactionnelle, afin de pérenniser l'intention transfrontalière
- invite les titres, dès 2013, à mettre en œuvre leurs déclarations d'intentions de Montbéliard

Le Forum transfrontalier suivra avec intérêt la mise en œuvre des intentions émises par les divers titres à la session de Montbéliard du 15 novembre 2012.

F - Montbéliard, le 15 novembre 2012  
FORUM TRANSFRONTALIER arc jurassien

Le président

**Jacques-André TSCHOUMY**  
Neuchâtel

Le vice-président

**Alexandre MOINE**  
Besançon

LES TITRES CI-CONTRE  
DE L'ARC JURASSIEN FRANCO-  
SUISSE ONT CONTRIBUÉ  
AU DÉBAT

## DÉCLARATION DE BESANÇON

Déclaration issue de la Session 6-3 tenue à Besançon, CCI, le 24 octobre 2013

# VERS UNE COMMUNICATION DES INSTITUTIONS EN DIRECTION DES CITOYENS

- *la communication transfrontalière des institutions en direction des citoyens est la clé de voûte du développement transfrontalier*
- *or, son organisation est un archipel disloqué*
- *un sursaut s'impose*

### INTRODUCTION

*L'appartenance transfrontalière est insuffisamment communiquée vers les citoyens.*

*La communication publique en leur direction est en déficit surprenant. Un sursaut s'impose.*

*Alertées de cette insuffisance dans le cadre d'une enquête au printemps 2013, et réunies par le Forum transfrontalier arc jurassien, le 24 octobre 2013, à Besançon, plusieurs collectivités publiques comtoises et suisses ont pris conscience de la nécessité d'une intensification d'un effort de contact transfrontalier en direction des citoyens: plus fréquente, voire régulière, leur communication doit être instituée, souvent en partenariat avec une Institution similaire de l'autre côté de la frontière et en soutien d'actions transfrontalières concrètes.*

*Cet effort est la clé de voûte d'un développement transfrontalier plus global, destiné à créer les conditions d'un environnement transfrontalier apte à créer les relations humaines et transfrontalières dans l'Arc jurassien. Le déclic en a été amorcé à Besançon, le 24 octobre 2013*

### LES QUESTIONS QUI SE POSENT

- Les citoyens participent-ils à l'effort transfrontalier ?
- Par quelles voies les Institutions publiques communiquent-elles avec et en direction de leurs citoyens ?

### POSTULATS

- A la suite de son étude conduite au printemps 2013 auprès des Services de communication d'une trentaine d'Institutions publiques de l'Arc jurassien comtois et suisse
- Réuni à Besançon le 24 octobre 2013, à la CCI, en session plénière consacrée à la communication transfrontalière des Services de communication des Institutions en direction des citoyens, et après débat des diverses Institutions présentes

**le FORUM TRANSFRONTALIER arc jurassien  
soumet à l'opinion, aux pouvoirs publics, à la presse,  
les lignes de force suivantes:**

### THÈSE 1

#### VERS UN SENTIMENT D'APPARTENANCE COMMUNE

La communication transfrontalière est au cœur de la création d'un sentiment d'appartenance commune de part et d'autre de la frontière. L'écart entre l'effort transfrontalier des Institutions et l'impact sur le public, souvent indifférent, est dénoncé par plusieurs Collectivités locales.

- **Un effort de communication prioritaire est à engager de la part des Collectivités locales vers les citoyens**

## THÈSE 2 VERS UN EFFORT DE VISIBILITÉ

La communication institutionnelle de l'Arc jurassien comtois et suisse est un archipel d'intentions, d'actions et de supports disloqués. Cette dispersion de l'action de communication transfrontalière est pénalisante pour l'Arc jurassien.

- **Un effort cartographique de visibilité et de mise en cohérence des actions de communication est demandé aux Services de communication des Institutions**

## THÈSE 3 VERS UNE INTENSIFICATION DE LA COMMUNICATION

L'enquête du Forum transfrontalier révèle une action de communication transfrontalière faible, très en retrait des intentions émises par les Autorités faïtières de l'Arc jurassien comtois et suisse. Une sorte de déclic s'est imposé à Besançon

- **Une intensification de la communication transfrontalière est souhaitée sur effort conjoint des Autorités faïtières de l'Arc jurassien et des Collectivités locales**

## THÈSE 4 VERS UNE COMMUNICATION PARTENARIALE

Des stratégies de communication innovante et de synergie franco-suisse sont initiées par quelques Collectivités locales

- **Les Autorités faïtières sont invitées à valoriser les stratégies innovantes et partenariales franco-suissees**

## THÈSE 5 VERS UNE ACTION CONCERTÉE

Les Collectivités locales ne sont-elles pas trop seules en regard de l'effort de communication transfrontalière ?

- **Le développement est postulé d'une politique d'incitation à une communication transfrontalière suivie et plus systématique de l'ensemble des Collectivités publiques comtoises et suisses de l'Arc jurassien.**  
**La mise en place d'une grille des supports de communication existants de part et d'autre de la frontière pourrait être un premier pas intéressant.**

F – Besançon, le 24 octobre 2013

FORUM TRANSFRONTALIER arc jurassien

Le président

**Jacques-André TSCHOUMY**  
Neuchâtel



Le vice-président

**Alexandre MOINE**  
Besançon

